

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2008
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Pierre Gauthier*
Olivier Gillet
Raynald Demers
Réjean Gagné

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*.

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 9 personnes.

La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) Séance du 3 novembre 2008
3. Administration financière
 - a) encaissements de novembre 2008
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer de novembre 2008
4. Cas particuliers
 - a) déneigement rue des Tourterelles
5. Correspondance
6. Dossier Eau potable
 - a) Honoraires professionnels BPR
7. Prévisions budgétaires 2009 O.M.H.
8. Avis de motion budget 2009
9. Calendrier des séances du conseil 2009
10. Dépôt de la liste des contrats de 25 000\$ et plus
11. Contrat de cueillette des matières résiduelles
12. Demande d'ajustement de taux horaire Milléneige Inc.
13. Renouvellement de l'entente inter municipale avec Saint-Anaclet
14. Hommage à nos bénévoles
15. Demande de commandite Club alpin du Mont-Comi
16. Publicité journal le Maillon des C de C
17. Adhésion à la coalition Urgence rurale
18. Appui municipalité de Padoue – Réfection chemin Kempt
19. Appui Centre Femmes de la Mitis
20. Plan d'actions CDD Saint-Donat-Mitis
21. Règlement sur les carrières et sablières
22. Période de questions
23. Varia
 - a) vidéo conférence à la bibliothèque
 - b) motion de félicitations Olivier Artisan Ébéniste
24. Levée ou ajournement de la session.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2008-220

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) séance du 3 novembre 2008

2008-221

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements de novembre 2008

Le bordereau des encaissements de novembre 2008 totalise 124 264,48 \$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer de novembre 2008

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 novembre 2008.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de novembre 2008 ont été transmis à chacun des élus avant la présente session, il est :

2008-222

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois de novembre 2008 au montant de 62 779,32 \$ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. CAS PARTICULIERS.

a) déneigement rue des Tourterelles

Monsieur Ken Tremblay résident de la rue Des Tourterelles s'adresse au conseil afin que la municipalité fasse le déneigement de la rue Des Tourterelles. Cette rue étant une rue privée, le conseil informe monsieur Tremblay qu'aucune rue privée n'est entretenue par la municipalité mais qu'il existe un programme permettant d'obtenir une aide financière de la municipalité pour aider à l'entretien de celles-ci.

5. **CORRESPONDANCE.**

6. **DOSSIER EAU POTABLE.**

a) *Honoraires professionnels BPR*

2008-223

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10012301 de BPR Groupe-conseil au montant de 17 777,40 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts pour la coordination et l'hydrogéologue dans le cadre de notre projet d'eau potable pour la période du 12 octobre au 1^{er} novembre 2008. Ils sont inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

7. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 - OMH.**

2008-224

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2009 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Donat. Notre contribution au déficit de 10% est évaluée à 20 369,80 \$ pour l'exercice financier 2009 incluant 16 000\$ pour les travaux d'amélioration. Ce montant sera versé en quatre versements égaux le 15 février, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre 2009 et les versements seront faits en fonction des sommes approuvées par la SHQ.

ADOPTÉ

8. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT - BUDGET 2009.**

AVIS DE MOTION

Le conseiller Pierre Gauthier donne avis de motion que lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu en décembre à 20h00, il y aura présentation d'un projet de règlement concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2009 et pour établir les différents taux de taxes pour la prochaine année.

9. **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2009.**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Pour ces motifs, il est

2008-225

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal

pour 2009, qui se tiendront le lundi sauf mention contraire et qui débuteront à 20h00 :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - 13 janvier | - 2 février |
| - 2 mars | - 6 avril |
| - 4 mai | - 1 ^{er} juin |
| - 6 juillet | - 3 août |
| - 8 septembre | - 5 octobre |
| - 2 ou 10 novembre * | - 7 décembre |

* En novembre la séance sera le 10 advenant la tenue d'un scrutin.

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

10. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE 25 000\$ ET PLUS.

Le maire dépose la liste des contrats comportant une **dépense de plus de 25 000 \$** de même qu'une liste de tous les contrats, comportant une dépense de **plus de 2 000 \$**, qui ont été conclus avec un même contractant depuis l'an dernier, et que l'ensemble de ces contrats comporte une **dépense totale dépassant 25 000 \$**.

11. CONTRAT DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Suite à l'invitation faite à quatre entrepreneurs, soit Les Entreprises Gauthier de Ste-Angèle, Conciergerie d'Amqui, Yvan Plante de Saint-Gabriel et Sanibelle Inc., la municipalité a reçu la soumission suivante :

- **Sanibelle Inc . 64 636,97 \$**

Considérant que la seule soumission reçue pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2009 représente une augmentation de plus de 85% par rapport au contrat précédent, le conseil désire analyser la situation avant de prendre une décision. En vertu de l'article 938.3 du Code municipal le seul soumissionnaire sera invité à venir expliquer au conseil les raisons de cette augmentation.

12. DEMANDE D'AJUSTEMENT DE TAUX HORAIRE - MILLÉNEIGE INC.

Considérant que la compagnie de déneigement Milléneige Inc. nous demande dans une lettre datée du 7 octobre dernier de rouvrir son contrat afin d'augmenter son taux horaire de 103 à 110\$ en raison de l'augmentation du prix du carburant, ce qui représente une majoration de 6,8%;

Considérant que le conseil a déjà accordé l'an dernier une augmentation du taux horaire de 8,4%;

Considérant que depuis le 7 octobre dernier le prix du carburant a chuté de façon importante et que cette tendance semble se confirmer pour les prochains mois.

Pour ces motifs, il est

2008-226

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu que le conseil refuse pour l'instant de rouvrir le contrat de Milléneige Inc. pour en majorer le taux horaire, mais est disposé à étudier l'ajout d'une clause d'indexation advenant une nouvelle flambé des prix du carburant.

ADOPTÉ

**13. RENOUELEMENT DE L'ENTENTE INTER MUNICIPALE
AVEC SAINT-ANACLET.**

2008-227

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu de renouveler l'entente avec la municipalité de Saint-Anaclet, concernant l'entretien hivernal d'une partie du rang 2 Neigette Est et ce pour les trois prochaines années soit jusqu'au 31 décembre 2011. Le montant convenue est de 176 \$ et ce montant sera indexé à la hausse à chaque année selon l'IPC.

ADOPTÉ

14. HOMMAGE À NOS BÉNÉVOLES.

2008-228

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu qu'à l'occasion de la période des fêtes une carte de vœux soit adressée à tous les bénévoles oeuvrant au sein d'un comité lié à la municipalité (Loisirs, CDD, Biblio, garderie etc.)

ADOPTÉ

15. DEMANDE DE COMMANDITE CLUB ALPIN DU MONT-COMI.

2008-229

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu de verser 200 \$ au Club Alpin du Mont-Comi pour collaborer au financement du Club pour la saison 2008-2009. Cette commandite sera versée en début de l'exercice 2009.

ADOPTÉ

16. PUBLICITÉ JOURNAL LE MAILLON.

2008-230

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu que le Conseil accepte de renouveler pour la prochaine année son espace publicitaire dans le journal "Le Maillon" des Chevaliers de Colomb et ce au coût de 20,00 \$.

ADOPTÉ

17. ADHÉSION À LA COALITION URGENCE RURALE.

2008-231

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Donat devienne membre de la Coalition Urgence Rurale en souscrivant la somme de 50,00 \$ pour l'année 2009.

ADOPTÉ

18. APPUI MUNICIPALITÉ DE PADOUE – RÉFECTION CHEMIN KEMPT.

2008-232

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le Conseil appui la Municipalité de Padoue dans sa démarche auprès du ministère des Transports pour la réfection dès 2009 du chemin Kempt.

ADOPTÉ

19. APPUI CENTRE FEMMES DE LA MITIS.

2008-233

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le conseil municipal de Saint-Donat appui la campagne Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté en signant la lettre d'appui à cet effet.

ADOPTÉ

20. PLAN D' ACTIONS CDD SAINT-DONAT-MITIS.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Donat souhaite se prévaloir du **Fonds d'intervention en milieu rural du CLD de La Mitis** pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe financièrement pour un montant 500,00\$ au fonctionnement de son organisme de développement local pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité appui son comité de développement dans ses actions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, en collaboration avec l'organisme de développement reconnu de sa localité, s'engage à déposer au CLD de La Mitis un Plan d'action pour l'année 2008 et un Rapport annuel d'activités pour l'année 2007;

POUR CES MOTIFS : il est :

2008-234

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu à l'unanimité de versée la somme de 500,00 \$ au Comité de développement durable de St-Donat-Mitis pour l'année 2008, tel que prévu au budget;

Il est de plus résolu d'approuver le Plan d'action 2008/2009 dudit Comité.

ADOPTÉ

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2007-141.

2008-235

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2007-141 adoptée le 4 juin 2007 en ajoutant une précision à celle-ci. La résolution qui était :

« Et résolu de faire un don en argent de 2 000,00 \$ au CDL de Saint-Donat afin de pouvoir garantir le fonctionnement de la garderie d'âge scolaire durant la saison estivale. »

Aurait dû se lire :

« Et résolu de faire un don en argent de 2 000,00 \$ au CDL de Saint-Donat afin de pouvoir garantir le fonctionnement de la garderie d'âge scolaire durant la saison estivale. Ce montant inclus le 500\$ prévu pour le fonctionnement de cet organisme de développement local pour l'année 2007 »

ADOPTÉ

21. RÈGLEMENT SUR LES CARRIÈRES ET SABLÈRES.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Raynald Demers donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, il y aura présentation d'un projet de règlement concernant l'application d'une tarification pour l'exploitation de carrières et sablières tel que décrétée par le gouvernement.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS.

23. VARIA

a) Vidéo conférence à la bibliothèque

2008-236

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu que la municipalité autorise l'installation par le Réseau Biblio de la Vidéo conférence à la bibliothèque municipale, conditionnellement à ce qu'il n'y est aucun frais pour la municipalité.

ADOPTÉ

b) Motion de félicitations Olivier Artisan Ébéniste

2008-237

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Réjean Gagné*

Et unanimement résolu que le conseil adresse une motion de félicitations à l'entreprise Olivier Artisan Ébéniste de Saint-Donat qui a terminé parmi les finalistes dans les catégories « développement durable » et « croissance et productivité » lors du dernier Gala de l'entreprise de La Mitis.

ADOPTÉ

24. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.

2008-238

Proposé par Olivier Gillet

Et unanimement résolu que la séance soit ajournée au mercredi 3 décembre 2008 à 19h30 afin de rediscuter du contrat de cueillette des matières résiduelles. La séance se tiendra au bureau municipal.

ADOPTÉ À 21h40

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

.....